

**Assemblée générale**

Cinquante et unième session

Distr. Générale

14 mars 1997

Original : anglais

**Point 136 de l'ordre du jour****Financement de la Mission des Nations Unies  
pour l'assistance au Rwanda****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

Le Conseil de sécurité a établi la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) par sa résolution 872 (1993) du 5 octobre 1993. Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission pendant la période du 1er janvier au 30 juin 1996. L'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 54 573 600 dollars pour cette période (montant net : 53 566 800 dollars). Le montant brut des dépenses encourues s'est élevé à 59 620 500 dollars (montant net : 58 578 400 dollars), soit un dépassement d'un montant brut de 5 046 900 dollars (montant net : 5 011 600 dollars). On trouvera au paragraphe 11 du rapport la mesure proposée concernant les montants additionnels requis, notamment l'ouverture d'un crédit additionnel d'un montant brut de 5 046 900 dollars (montant net : 5 011 600 dollars), qui ne sera pas mis en recouvrement pour le moment.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1 - 5	3
II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996 .....	6 - 10	4
III. Mesure à prendre par l'Assemblée générale à la reprise de sa cinquante et unième session .....	11	5

### *Annexes*

I. Exécution du budget pendant la période du 1er janvier au 30 juin 1996 .....		6
II. Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er janvier au 30 juin 1996 .....		11
A. Détail des différences entre le montant des ressources demandées et celui des dépenses effectives .....		11
B. Renseignements supplémentaires .....		20
III. Effectifs autorisés, effectifs déployés et taux de vacances de postes au cours de la période allant du 1er janvier au 30 juin 1996 .....		29
IV. Personnel militaire et personnel civil : déploiement prévu et déploiement effectif pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 1996 .....		31
A. Tableau récapitulatif .....		31
B. Ventilation par catégorie de personnel .....		32
V. Utilisation prévue et effective des hélicoptères et des avions pour la période allant du 1er janvier au 20 avril 1996 .....		35

## I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996 et couvre la période finale du mandat de la Mission, du 1er janvier au 8 mars 1996, le rapatriement de ses membres entre le 9 mars et le 19 avril 1996, et la période de fermeture administrative qui a suivi, soit jusqu'au 30 juin 1996.
2. Le Conseil de sécurité a établi la MINUAR par sa résolution 872 (1993) du 5 octobre 1993, et en a révisé et modifié le mandat dans des résolutions adoptées par la suite, le plus récemment dans la résolution 1029 (1995) du 12 décembre 1995, qui prorogeait le mandat de la Mission une dernière fois, jusqu'au 8 mars 1996. Dans la même résolution, le Conseil de sécurité priait le Secrétaire général de ramener à 1 400 personnes les effectifs de la MINUAR, de retirer la composante de police civile et de commencer à établir des plans en vue du retrait complet de la MINUAR, celui-ci devant se faire dans les six semaines suivant l'expiration du mandat en cours. Par une nouvelle résolution, sa résolution 1050 (1996) du 8 mars 1996, le Conseil a pris note des dispositions prises par le Secrétaire général en vue du retrait de la MINUAR, à compter du 9 mars 1996, comme indiqué dans son rapport du 29 février 1996 (S/1996/149).
3. Les montants nécessaires pour continuer à financer la Mission, tels qu'ils sont énoncés dans le rapport du Secrétaire général en date du 1er novembre 1995 (A/50/712) étaient estimés à un chiffre brut de 51 733 200 dollars (montant net : 50 417 400 dollars) pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996. Sur la base des décisions prises par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1029 (1995), les montants révisés, compte tenu de la modification du mandat pour la période du 1er janvier au 8 mars 1996 et la réduction prévue de l'effectif militaire, ont été présentés au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires le 18 décembre 1995. Le montant révisé (brut) des ressources demandées s'élevait à 32 324 500 dollars (montant net : 31 828 900 dollars) et avait été calculé en partie au prorata des montants demandés pour la période initialement prévue de six mois. L'Assemblée générale, dans sa résolution 50/211 A du 23 décembre 1995, a souscrit aux observations et recommandations faites oralement par le Président du Comité consultatif concernant le financement de la Mission et a ouvert, pour inscription au Compte spécial de la MINUAR, un crédit d'un montant brut de 32 324 500 dollars (soit un montant net de 31 828 900 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission d'assistance pour la période allant du 1er janvier au 8 mars 1996.
4. Le budget relatif au retrait de la MINUAR du 9 mars au 19 avril 1996 et sa fermeture administrative du 20 avril au 30 septembre 1996, y compris 72 mois de travail supplémentaires du personnel civil au-delà du 30 septembre, a été présenté séparément dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de la MINUAR, en date du 8 mars 1996 (A/50/712/Add.1) et s'élevait à un montant brut de 19 745 000 dollars (montant net : 19 462 700 dollars) pour le retrait et à un montant brut de 4 582 300 dollars (montant net : 4 102 000 dollars) pour la fermeture administrative. L'Assemblée générale, par sa résolution 50/211 B du 7 juin 1996, a ouvert un crédit d'un montant brut de 19 745 000 dollars (montant net : 19 462 700 dollars) aux fins du retrait, pour la période du 9 mars au 19 avril 1996, et d'un montant brut de 4 632 500 dollars (montant net : 4 152 200 dollars) au titre de la fermeture administrative de la Mission pendant la période postérieure au 19 avril 1996, y compris un montant additionnel de 50 200 dollars à verser au Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.
5. Les ressources fournies à la Mission d'assistance pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996 s'élèvent à un montant total brut de 54 573 600 dollars (montant net : 53 566 800 dollars).

## II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996

6. On trouvera à la colonne 1 de l'annexe I au présent rapport, par rubrique budgétaire, la répartition des ressources prévues pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996. Les propositions du Secrétaire général concernant le financement de la MINUAR ayant été approuvées sans modification, on trouve également à la colonne 1 les montants initialement demandés pour la période. Les dépenses connexes figurent dans la colonne 2, les économies et dépassements dans la colonne 4, et les engagements non réglés dans la colonne 3. On trouvera à l'annexe II des renseignements complémentaires sur les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses effectives. L'annexe III présente les effectifs autorisés du personnel militaire, ainsi que les effectifs déployés et les taux d'occupation et de vacance de poste, et l'annexe IV le déploiement prévu et effectif du personnel civil et militaire. L'annexe V donne l'utilisation prévue et effective des hélicoptères et des avions.
7. Des dépenses d'un montant brut de 59 620 500 dollars (montant net : 58 578 400 dollars) ont été imputées sur les crédits ouverts, dont le montant total brut était de 54 573 600 dollars (montant net : 53 566 800 dollars) pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996, soit un dépassement d'un montant brut de 5 046 900 dollars (montant net : 5 011 600 dollars) pour la période.
8. Les dépassements signalés s'expliquent par un certain nombre d'événements imprévus qui ont influé sur les activités de la Mission au cours de la période finale de son mandat et de la période de retrait. Le départ des contingents s'est fait dans l'ensemble selon le calendrier établi, mais la Mission s'est heurtée à certaines difficultés lorsqu'il s'est agi de remporter les avoirs de l'ONU et de régler dans les délais voulus les différends entre la MINUAR et les entreprises avec lesquelles elle avait passé des contrats. Parmi ces problèmes complexes, on peut citer notamment ce qu'il adviendrait du matériel de la MINUAR, l'imposition des sociétés ayant passé des contrats avec l'ONU, la délivrance d'autorisations et les droits de communication, et des divergences dans l'interprétation de l'accord sur le statut de la mission. En outre, le processus de rapatriement a été retardé encore davantage du fait des négociations sur l'établissement du Bureau des Nations Unies au Rwanda et le transfert du matériel de la MINUAR. Bien que le délai de six semaines initialement envisagé pour la liquidation des activités sur place — la date de départ ayant été fixée au 20 avril 1996 — se soit révélé trop court, la MINUAR a été quand même obligée de partir à cette date pour respecter le souhait du Gouvernement rwandais, et le personnel administratif a dû se réinstaller à Nairobi.
9. Ces événements ont obligé à maintenir le personnel administratif et de soutien logistique au Rwanda au-delà des dates initialement prévues, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires à toutes les grandes rubriques budgétaires liées au soutien logistique. Il a fallu modifier de nouveau les prévisions de dépenses touchant le retrait. Du fait que l'unité de soutien logistique militaire essentielle desservant la MINUAR est partie plus tôt que prévu (le 2 février 1996), il a fallu en confier les fonctions à des entreprises commerciales. Les négociations touchant la création proposée du Bureau des Nations Unies au Rwanda ont entraîné des dépenses additionnelles au titre de l'entreposage, avant enlèvement final, du matériel de la MINUAR devant être transféré au Bureau. En outre, des dépenses ont été inscrites au cours de la période considérée aux fins du règlement de demandes d'indemnisation et de factures présentées dans le cadre d'accords commerciaux touchant des périodes précédentes du mandat.
10. Afin de fournir les ressources additionnelles nécessaires pour compléter les crédits disponibles pendant la période considérée, il est nécessaire que l'Assemblée générale ouvre un crédit supplémentaire d'un montant brut de 5 046 900 dollars (montant net : 5 011 600 dollars). On procède actuellement à une étude préliminaire des engagements non réglés inscrits dans les comptes de la Mission d'assistance pour déterminer s'il serait possible d'imputer les ressources additionnelles requises sur des sommes engagées au titre de périodes précédentes du mandat dont on n'aurait peut-être plus besoin. Il n'est donc pas nécessaire au stade actuel de mettre en recouvrement les sommes additionnelles mentionnées ci-dessus.

### **III. Mesure à prendre par l'Assemblée générale à la reprise de sa cinquante et unième session**

11. À la reprise de sa cinquante et unième session, l'Assemblée générale devra ouvrir un crédit additionnel d'un montant total brut de 5 046 900 dollars (montant net : 5 011 600 dollars) pour la période du 1er janvier au 30 juin 1996, la mise en recouvrement des quotes-parts devant être décidée à une date ultérieure.

**Annexe I**  
**Exécution du budget pendant la période**  
**du 1er janvier au 30 juin 1996**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Montants demandés/ montants répartis	Dépenses <sup>a</sup>	Engagements non réglés (au 28 février 1997)	Économies/ dépassements (1)-(2)
<b>1. Personnel militaire</b>				
<i>a) Observateurs militaires</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	1 023,3	1 266,3	—	(243,0)
Frais de voyage	378,3	308,4	23,4	69,9
Indemnité d'habillement et d'équipement	5,2	2,3	—	2,9
<b>Total partiel</b>	<b>1 406,8</b>	<b>1 577,0</b>	<b>23,4</b>	<b>(170,2)</b>
<i>b) Contingents</i>				
Remboursements aux gouvernements aux taux standard	4 355,9	4 345,3	—	10,6
Détente et loisirs	38,5	82,8	18,8	(44,3)
Rations	1 213,8	1 696,1	105,0	(482,3)
Indemnité journalière	166,4	224,8	—	(58,4)
Indemnité de repas et de logement	75,5	238,1	—	(162,6)
Déploiement, relève et rapatriement	1 518,7	1 227,1	210,5	291,6
Autres voyages autorisés	15,0	76,8	6,1	(61,8)
Indemnité d'habillement et d'équipement	298,3	296,2	—	2,1
<b>Total partiel</b>	<b>7 682,1</b>	<b>8 187,2</b>	<b>340,4</b>	<b>(505,1)</b>
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>				
Matériel appartenant aux contingents	15 700,0	15 700,0	11 836,9	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>15 700,0</b>	<b>15 700,0</b>	<b>11 836,9</b>	<b>—</b>
<b>Total, rubrique 1</b>	<b>24 788,9</b>	<b>25 464,2</b>	<b>12 200,7</b>	<b>(675,3)</b>
<b>2. Personnel civil</b>				
<i>a) Police civile</i>				
Indemnité de subsistance (missions)	76,1	—	—	76,1
Frais de voyage	66,5	60,4	2,7	6,1
Indemnité d'habillement et d'équipement	0,4	—	—	0,4
<b>Total partiel</b>	<b>143,0</b>	<b>60,4</b>	<b>2,7</b>	<b>82,6</b>
<i>b) Personnel international et personnel local</i>				
Traitements du personnel international	2 929,5	4 172,7	—	(1 243,2)
Traitements du personnel local	258,4	357,2	—	(98,8)
Consultants	—	21,1	—	(21,1)
Heures supplémentaires	—	—	—	—
Personnel temporaire	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Montants demandés/ montants répartis	Dépenses <sup>a</sup>	Engagements non réglés (au 28 février 1997)	Économies/ dépassements (1)-(2)
Dépenses communes de personnel	1 970,5	2 132,9	42,0	(162,4)
Indemnité de subsistance (missions)	2 029,4	1 958,0	5,4	71,4
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	203,0	208,9	55,6	(5,9)
Autres voyages autorisés	56,4	129,7	10,9	(73,3)
<b>Total partiel</b>	<b>7 447,2</b>	<b>8 980,5</b>	<b>113,9</b>	<b>(1 533,3)</b>
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	866,5	714,9	17,6	151,6
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—	—
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—
<b>Total, rubrique 2</b>	<b>8 456,7</b>	<b>9 755,8</b>	<b>134,2</b>	<b>(1 299,1)</b>
<b>3. Locaux/hébergement</b>				
Location de locaux	1 389,4	1 869,2	46,3	(479,8)
Aménagement et rénovation des locaux	400,0	1 178,0	868,0	(778,0)
Fournitures d'entretien	33,9	73,1	3,4	(39,2)
Services d'entretien	42,4	1,3	—	41,1
Éclairage, chauffage, énergie et eau	91,1	184,8	106,3	(93,7)
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	—	21,9	—	(21,9)
<b>Total, rubrique 3</b>	<b>1 956,8</b>	<b>3 328,3</b>	<b>1 024,0</b>	<b>(1 371,5)</b>
<b>4. Remise en état des infrastructures</b>	—	—	—	—
<b>5. Transports</b>				
Achat de véhicules	—	—	—	—
Location de véhicules	42,9	537,7	112,3	(494,8)
Matériel d'atelier	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	157,7	205,3	2,1	(47,6)
Carburants et lubrifiants	162,9	430,4	19,5	(267,5)
Assurance	23,4	97,3	2,4	(73,9)
<b>Total, rubrique 5</b>	<b>386,9</b>	<b>1 270,7</b>	<b>136,3</b>	<b>(883,8)</b>
<b>6. Opérations aériennes</b>				
<i>a) Hélicoptères</i>				
Location/affrètement	643,1	473,5	—	169,6
Carburants et lubrifiants	79,3	59,2	—	20,1
Déploiement/retrait	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>722,4</b>	<b>532,7</b>	<b>—</b>	<b>189,7</b>

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Montants demandés/ montants répartis	Dépenses <sup>a</sup>	Engagements non réglés (au 28 février 1997)	Économies/ dépassements (1)-(2)
<b>b) Avions</b>				
Location/affrètement	1 568,8	1 657,6	144,0	(88,8)
Carburants et lubrifiants	675,7	760,3	57,1	(84,6)
Déploiement/retrait	8,0	—	—	8,0
Peinture/préparation	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>2 252,5</b>	<b>2 417,9</b>	<b>201,1</b>	<b>(165,4)</b>
<b>c) Indemnité de subsistance des équipages</b>	<b>39,0</b>	<b>64,9</b>	<b>14,2</b>	<b>(25,9)</b>
<b>d) Autres dépenses</b>				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	—	—	—	—
Droits d'atterrissage et manutention au sol	216,1	285,1	42,2	(69,0)
Citernes à carburant	—	—	—	—
<b>Total partiel</b>	<b>216,1</b>	<b>285,1</b>	<b>42,2</b>	<b>(69,0)</b>
<b>Total, rubrique 6</b>	<b>3 230,0</b>	<b>3 300,6</b>	<b>257,5</b>	<b>(70,6)</b>
<b>7. Opérations navales</b>	—	—	—	—
<b>8. Transmissions</b>				
<b>a) Éléments complémentaires</b>				
Matériel de transmissions	—	29,8	—	(29,8)
Pièces de rechange et fournitures	77,7	58,5	30,4	19,2
Matériel d'atelier et d'essai	—	—	—	—
Communications par réseaux commerciaux	289,6	601,8	185,5	(312,2)
<b>Total partiel</b>	<b>367,3</b>	<b>690,1</b>	<b>215,9</b>	<b>(322,8)</b>
<b>b) Contrat de raccordement au réseau</b>	—	—	—	—
<b>Total, rubrique 8</b>	<b>367,3</b>	<b>690,1</b>	<b>215,9</b>	<b>(322,8)</b>
<b>9. Matériel divers</b>				
Mobilier de bureau	—	—	—	—
Matériel de bureau	—	—	—	—
Matériel informatique	—	2,5	—	(2,5)
Groupes électrogènes	—	11,0	—	(11,0)
Matériel d'observation	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—
Matériel d'hébergement	—	—	—	—
Matériel de réfrigération	—	—	—	—
Autre matériel divers	—	10,3	—	(10,3)



	(1)	(2)	(3)	(4)
	Montants demandés/ montants répartis	Dépenses <sup>a</sup>	Engagements non réglés (au 28 février 1997)	Économies/ dépassements (1)-(2)
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	12,0	9,3	—	2,7
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—
<b>Total, rubrique 9</b>	<b>12,0</b>	<b>33,1</b>	<b>—</b>	<b>(21,1)</b>
<b>10. Fournitures et services</b>				
<i>a) Services divers</i>				
Vérification des comptes	236,7	201,8	201,8	34,9
Services contractuels	2 284,2	2 315,9	2 155,4	(31,7)
Services informatiques	—	—	—	—
Services de sécurité	16,8	—	—	16,8
Services et traitements médicaux	35,3	77,2	27,7	(41,9)
Demandes d'indemnisation et règlements	2 653,0	2 550,5	906,5	102,5
Dépenses de représentation	3,3	2,1	—	1,2
Autres services divers	8,9	201,3	19,3	(192,4)
<b>Total partiel</b>	<b>5 238,2</b>	<b>5 348,8</b>	<b>3 310,7</b>	<b>(110,6)</b>
<i>b) Fournitures diverses</i>				
Papeterie et fournitures de bureau	35,6	12,9	3,8	22,7
Fournitures médicales	33,9	8,3	—	25,6
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	33,9	13,1	—	20,8
Abonnements	0,6	0,8	—	(0,2)
Fournitures électriques	—	—	—	—
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	22,4	7,2	—	15,2
Fournitures pour la défense des périmètres	—	—	—	—
Cartes opérationnelles	—	—	—	—
Intendance et magasins	37,6	73,3	34,2	(35,7)
<b>Total partiel</b>	<b>164,0</b>	<b>115,6</b>	<b>38,0</b>	<b>48,4</b>
<b>Total, rubrique 10</b>	<b>5 402,2</b>	<b>5 464,4</b>	<b>3 348,7</b>	<b>(62,2)</b>
<b>11. Fournitures et services liés aux élections</b>	—	—	—	—
<b>12. Programmes d'information</b>				
Fournitures et accessoires	34,7	0,6	—	34,1
<b>13. Programmes de formation</b>	—	—	—	—
<b>14. Programmes de déminage</b>	—	—	—	—
<b>15. Aide au désarmement et à la démobilisation</b>	—	—	—	—
<b>16. Fret aérien et de surface</b>				
Transport du matériel appartenant aux contingents	5 605,8	5 282,7	1 581,7	323,1
Transport aérien militaire	—	—	—	—
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	3 039,2	3 701,6	151,0	(662,4)
<b>Total, rubrique 16</b>	<b>8 645,0</b>	<b>8 984,3</b>	<b>1 732,7</b>	<b>(339,3)</b>

	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>Montants demandés/ montants répartis</i>	<i>Dépenses<sup>a</sup></i>	<i>Engagements non réglés (au 28 février 1997)</i>	<i>Économies/ dépassements (1)-(2)</i>
<b>17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>	—	—	—	—
<b>18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	286,3	286,3	—	—
<b>19. Contributions du personnel</b>	1 006,8	1 042,1	—	(35,3)
<b>Total brut, rubriques 1 à 19</b>	<b>54 573,6</b>	<b>59 620,5</b>	<b>19 050,0</b>	<b>(5 046,9)</b>
<b>20. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	(1 006,8)	(1 042,1)	—	35,3
<b>21. Contributions volontaires en nature budgétisées</b>	—	—	—	—
<b>Total, rubriques 20 et 21</b>	<b>(1 006,8)</b>	<b>(1 042,1)</b>	<b>—</b>	<b>35,3</b>
Total brut	54 573,6	59 620,5	19 050,0	(5 046,9)
Total net	53 566,8	58 578,4	19 050,0	(5 011,6)
<b>22. Contributions volontaires en nature non budgétisées</b>	—	—	—	—
<b>Total des ressources</b>	<b>53 566,8</b>	<b>58 578,4</b>	<b>19 050,0</b>	<b>(5 011,6)</b>

<sup>a</sup> Le montant total des dépenses comprend les engagements non réglés qui figurent à la colonne 3.

## Annexe II

### Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er janvier au 30 juin 1996

#### A. Détail des différences entre le montant des ressources demandées et celui des dépenses effectives

Description	Prévisions		Données effectives		Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)	Nombre d'unités	Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)	
<b>1. Personnel militaire</b>					
<i>a) Observateurs militaires</i>					
1 à 3					
Nombre d'observateurs militaires au 31 décembre 1995	140		228		Nombre effectif d'observateurs.
Indemnité de subsistance (missions)					
Taux journalier					
Hébergement assuré		70		—	
Versement intégral		97		97	Aucun observateur n'a été hébergé.
Jour/personne	11 000		13 000		Basé sur le calendrier effectif des rapatriements.
Coût total		1 023 300		1 266 300	<i>Idem.</i>
Frais de voyage					
Rapatriement	140		228		Nombre effectif d'observateurs rapatriés.
Coût total		378 300		308 400	Coût unitaire moyen moins élevé que prévu.
Indemnité d'habillement et d'équipement		5 200		2 300	Basé sur les indemnités effectivement versées.
<i>b) Contingents</i>					
4 à 10					
Remboursement aux gouvernements aux taux standard					
Effectif total, mois/personne	4 260		4 244		Modification du calendrier des rapatriements.
Montant des dépenses afférentes aux contingents calculé sur la base des coûts standard		4 355 900		4 345 300	<i>Idem.</i>
Indemnité d'habillement et d'équipement		298 300		296 200	<i>Idem.</i>
Détente et loisirs		38 500		82 800	Comprend les indemnités correspondant à la période précédente.

Description	Prévisions		Données effectives		Explication (paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	
<b>Rations</b>					
Période considérée		1 213 800		1 654 100	Coût supplémentaire correspondant à l'entreposage et aux réserves d'urgence.
Période précédente				42 000	Frais correspondant à la période précédente.
<b>Indemnité journalière</b>					
Période considérée		166 400		165 100	Modification du calendrier des rapatriements.
Période précédente				59 700	Dépenses correspondant à la période précédente.
<b>Indemnité de repas et de logement</b>					
<b>Période considérée</b>					
Officiers d'état-major		75 500		77 700	Modification du calendrier des rapatriements.
Police militaire				95 100	Besoins opérationnels.
Voyages du personnel militaire				16 700	Indemnité journalière de subsistance pour le personnel de la logistique et du contrôle des mouvements.
Période précédente				48 600	Dépenses de la période précédente.
<b>Déploiement, relève et rapatriement</b>					
<b>Rapatriement</b>					
Période considérée	1 741	1 518 700	1 763	692 100	Dépenses effectives moins élevées que prévu du fait de l'utilisation des moyens aériens de la MINUAR.
Période précédente				535 000	Règlement de la lettre d'attribution.
<b>Autres voyages autorisés</b>					
Période considérée		15 000		37 200	Nombre de voyages effectués pendant la période de retrait.
Période précédente				39 600	Voyages entrepris au cours des périodes précédentes.
<b>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</b>					
Matériel appartenant aux contingents		15 700 000		3 863 100	Paiement partiel.
				11 836 900	Conservé pour demandes en attente.
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité		—		—	Aucun montant ouvert.
<b>2. Personnel civil</b>					
<b>a) Police civile</b>					
Indemnité de subsistance (missions)					

11 à 12

Description	Prévisions		Données effectives		Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)	Nombre d'unités	Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)	
Nombre de jours/personne	785		66		
Coût total		76 100			— Dépenses enregistrées au cours de la période précédente.
Frais de voyage					
Rapatriment					
Nombre de voyages	50		29		Nombre effectif de membres effectifs de la police civile.
Frais de voyage		66 500		60 400	Dépenses effectives moins élevées que prévu.
Indemnité d'habillement et d'équipement		400			— Dépenses enregistrées au cours de la période précédente.
b) Personnel international et personnel local					
Traitements du personnel international					
Nombre de mois/travail	700		775		Maintien du personnel du fait des besoins opérationnels.
Coût total		2 929 500		4 172 700	Maintien du personnel au-delà des dates prévues initialement, dépenses de personnel d'autres périodes, enregistrement tardif de dépenses.
Traitements du personnel local					
Nombre de mois/travail	565		665		Maintien du personnel du fait des besoins opérationnels.
Coût total		258 400		357 200	Maintien du personnel du fait des mesures opérationnelles, engagement de main-d'œuvre occasionnelle.
Consultants					
Nombre de consultants	—		2		Administration de la police civile (1995), vérification du contrat relatif aux services logistiques.
Coût total		—		21 100	
Heures supplémentaires		—		—	Aucune ressource demandée.
Personnel temporaire		—		—	Idem.
Dépenses communes de personnel		1 970 500		2 132 900	Prime de rapatriement, indemnité de licenciement, versement en compensation de jours de congé annuel accumulés.
Indemnité de subsistance (missions)		2 029 400		1 958 000	Versement de l'indemnité journalière de subsistance au personnel effectuant un voyage autorisé.
Frais de voyage à destination et en provenant de la zone de la mission		203 000		208 900	Dépenses effectives plus élevées que prévu.
Autres voyages autorisés		56 400		129 700	Nombreux voyages durant le retrait et la clôture administrative.

14 à 18

Description	Prévisions		Données effectives		Explication	Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)		
c) <i>Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—	Aucune ressource demandée.	
d) <i>Volontaires des Nations Unies</i>						20 à 21
Nombre de mois/travail	245		216		Nombre effectif de Volontaires.	
Coût total		866 500		714 900	Dépenses effectives moins élevées que prévu.	
e) <i>Personnel fourni par les gouvernements</i>	—	—	—	—	Aucune ressource demandée.	
f) <i>Observateurs électoraux civils</i>	—	—	—	—	<i>Idem.</i>	
<b>3. Locaux/hébergement</b>						23
Location de locaux						
Période considérée		1 389 400		1 298 900	Dépenses effectives.	
Période précédente				70 300	Dépenses engagées lors de périodes précédentes.	
Aménagement et rénovation des locaux		400 000		310 000	Dépenses effectives.	
				868 000	Montant prévu pour le règlement des demandes de remboursement.	
Fournitures d'entretien		33 900		73 100	Nombreuses réparations des locaux avant de les remettre aux bailleurs.	
Services d'entretien		42 400		1 300	Entretien courant minimal relatif aux réparations des locaux prévus avant de les remettre aux bailleurs.	
Éclairage, chauffage, énergie et eau						
Période considérée		91 100		109 500	Dépenses effectives.	
Période précédente				75 300	Dépenses engagées lors de la période précédente.	
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués		—		21 900	<i>Idem.</i>	
<b>4. Remise en état des infrastructures</b>		—		—	Aucune ressource demandée.	
<b>5. Transports</b>						25 à 26
Achat de véhicules		—		—	<i>Idem.</i>	
Location de véhicules						
Période considérée		42 900		379 800	Location de matériel de manutention.	
Période précédente				157 900	Dépenses engagées au cours de la période précédente.	
Matériel d'atelier		—		—	Aucune ressource demandée.	
Pièces de rechange, réparations et entretien		157 700		205 300	Remise en état de véhicules.	

Description	Prévisions		Données effectives		Explication	Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)		
Carburants et lubrifiants						
Période considérée		162 900		331 800	Transport de surface des avoirs de la MINUHA.	
Période précédente				98 600	Dépenses engagées lors de la période précédente.	
Assurance		23 400		97 300	Assurance locale supplémentaire.	
<b>6. Opérations aériennes</b>						
<b>a) Opérations d'hélicoptère</b>						27
Location/affrètement (3 Bell B-212)		643 100		473 500	Dépenses partiellement absorbées par la période précédente.	
Carburants et lubrifiants		79 300		59 200	Pas d'heures de vol supplémentaires.	
Déploiement/retrait		—		—	Aucune ressource demandée.	
Vols de ravitaillement		—		—	<i>Idem.</i>	
Peinture/préparation		—		—	<i>Idem.</i>	
Assurance responsabilité et risques de guerre		—		—	<i>Idem.</i>	
<b>b) Avions</b>						28
Location/affrètement						
L-100		1 298 800		1 371 700	Heures de vol supplémentaires compensées en partie par l'imputation des frais de location du mois de janvier à la période précédente.	
B-200		270 000		214 300	Dépenses effectives moins élevées que prévu.	
Affrètement local		—		71 600	Rapatriement des contingents.	
Carburants et lubrifiants		675 700		760 300	Heures de vol supplémentaires.	
Déploiement/retrait		8 000		—	Compris dans la rubrique Location/affrètement.	
Peinture/préparation		—		—	Aucune ressource demandée.	
Vols de ravitaillement		—		—	<i>Idem.</i>	
Assurance responsabilité et risques de guerre		—		—	<i>Idem.</i>	
<b>c) Indemnité de subsistance des équipages</b>		39 000		64 900	Utilisation intensive de l'appareil en dehors de la zone de la Mission.	29
<b>d) Autres dépenses</b>						30
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne		—		—	Aucune ressource demandée.	

Description	Prévisions		Données effectives		Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)	Nombre d'unités	Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)	
Droits d'atterrissage et manutention au sol					
Période considérée		216 100	181 900		Dépenses effectives.
Période précédente			103 200		Dépenses engagées lors de la période précédente.
Citernes à carburant		—	—		Aucune ressource demandée.
7. Opérations navales		—	—		<i>Idem.</i>
8. Transmissions					
a) <i>Éléments complémentaires</i>					32
Matériel de transmissions		—	29 800		Dépenses engagées lors de la période précédente.
Pièces de rechange et fournitures		77 700	58 500		Utilisation des stocks disponibles.
Matériel d'atelier et d'essai		—	—		Aucune ressource demandée.
Communications par réseaux commerciaux		289 600	601 800		Utilisation intensive des installations de transmissions par satellite.
b) <i>Contrat de raccordement au     réseau</i>		—	—		Aucune ressource demandée.
9. Matériel divers					34
Mobilier de bureau		—	—		<i>Idem.</i>
Matériel de bureau		—	—		<i>Idem.</i>
Matériel informatique		—	2 500		Achat de logiciels en vue d'améliorer les réseaux locaux.
Groupes électrogènes		—	1 000		Achat de pièces détachées pour groupes électrogènes.
Matériel d'observation		—	—		Aucune ressource demandée.
Citernes à essence et débitmètres		—	—		<i>Idem.</i>
Matériel médical et dentaire		—	—		<i>Idem.</i>
Matériel d'hébergement		—	—		<i>Idem.</i>
Matériel de réfrigération		—	—		<i>Idem.</i>
Autre matériel divers		—	10 300		Règlement de demandes de règlement concernant 28 congélateurs et d'autres achats de matériel divers.
Matériel pour la défense des périmètres		—	—		Aucune ressource demandée.
Pièces de rechange, réparations et entretien		12 000	9 300		Utilisation des stocks disponibles.
Matériel d'épuration de l'eau		—	—		Aucune ressource demandée.
10. Fournitures et services					
a) <i>Services divers</i>					35 à 38
Vérification des comptes		236 700	201 800		Dépenses effectives au titre de la vérification extérieure des comptes.



Description	Prévisions		Données effectives		Explication	Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)		
<b>Services contractuels</b>						
Soutien logistique		1 770 000	1 434 000		Besoins révisés, dans l'attente du rapprochement des factures.	
Services médicaux conformément aux arrangements de la lettre d'attribution		450 000	720 000		Besoins révisés, dans l'attente de la réception des demandes de remboursement.	
Nettoyage, enlèvement des ordures		64 200	80 100		Dépenses effectives plus élevées que prévu.	
Autres services contractuels		—	15 700		Licence de logiciels, déménageurs, réparateurs, coiffeurs.	
Contrat de maintenance du matériel informatique		—	31 900		Dépenses supplémentaires.	
Services de sécurité		—	34 200		Dépenses effectives.	
Services informatiques		—	—		Aucune ressource demandée.	
Services de sécurité		16 800	—		Absorbés dans le cadre des services contractuels.	
Services et traitements médicaux		35 300	77 200		Coût de 84 cas médicaux.	
<b>Demandes d'indemnisation et règlement</b>						
Demandes d'indemnisation commerciale et gouvernementale		2 444 000	1 638 000		Règlement des demandes d'indemnisation conformément à la lettre d'attribution.	
			809 400		Responsabilité potentielle — demandes de règlement en cours d'examen.	
Demandes d'indemnisation émanant de tiers		209 000	6 000		Règlement des demandes d'indemnisation.	
			97 100		Responsabilité potentielle — demandes de règlement en cours d'examen.	
Dépenses de représentation		3 300	2 100		Dépenses effectives moins élevées que prévues.	
<b>Autres services divers</b>						
Période considérée		8 900	50 900		Sous-estimation des ressources nécessaires.	
			24 200		Primes d'assurance, location d'une unité de traitement de l'eau.	
Période précédente			126 200		Manutention du fret portuaire et droits pour l'obtention de pièces et documents.	
<b>b) Fournitures diverses</b>						
Papeterie et fournitures de bureau		35 600	12 900		Utilisation des stocks disponibles.	
Fournitures médicales		33 900	8 300		<i>Idem.</i>	
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage		33 900	13 100		<i>Idem.</i>	

Description	Prévisions		Données effectives		Explication	Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)
	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)	Nombre d'unités	Coût unitaire/journalier/mensuel/annuel (en dollars É.-U.)		
Abonnements		600		800	Dépenses effectives plus élevées que prévues.	
Fournitures électriques		—		—	Aucune ressource demandée.	
Bâches antiprojectiles pour véhicules		—		—	<i>Idem.</i>	
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants		22 400		7 200	Utilisation des stocks disponibles.	
Fournitures pour la défense des périmètres		—		—	Aucune ressource demandée.	
Cartes opérationnelles		—		—	<i>Idem.</i>	
Intendance et magasins		37 600		73 300	Dépenses effectives plus élevées que prévues.	
11. Fournitures de services liés aux élections		—		—	Aucune ressource demandée.	
12. Programmes d'information		34 700		600	Utilisation des stocks disponibles, réduction des programmes.	41
13. Programmes de formation		—		—	Aucune ressource demandée.	
14. Programmes de déminage		—		—	<i>Idem.</i>	
15. Aide au désarmement et à la démobilisation		—		—	<i>Idem.</i>	
16. Fret aérien de surface						43 à 45
Transport du matériel appartenant aux contingents						
Période considérée		5 605 800		4 196 000	Dépenses effectives moins élevées que prévues.	
Période précédente		—		1 086 100	Règlement conformément à la lettre d'attribution.	
Transport aérien militaire		—		—	Aucune ressource demandée.	
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées		3 039 200				
Transport de surface				1 375 400	Transport terrestre des avoirs de la MINUHA.	
Fret aérien et de surface				866 300	Expédition des magasins et du matériel.	
Dédouanement et transit de marchandises				737 800	Frais aux points de sortie au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda.	
Emballage, entreposage				593 700	Frais à Kigali et aux points de sortie au Kenya et en République-Unie de Tanzanie.	
Manutention des marchandises dans les ports				128 400	Frais dans les ports maritimes de Dar es-Salaam et Mombasa.	

<i>Description</i>	<i>Prévisions</i>		<i>Données effectives</i>		<i>Explication</i>	<i>Explication supplémentaire (paragraphe de la section B)</i>
	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)</i>	<i>Nombre d'unités</i>	<i>Coût unitaire/ journalier/ mensuel/ annuel (en dollars É.-U.)</i>		
<b>17. Poste de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>		—		—	Aucune ressource demandée.	
<b>18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>		286 300		286 300	Sans changement.	
<b>19. Contributions du personnel</b>		1 006 800		1 042 100	Dépenses relatives au traitement du personnel international plus élevées que prévues.	
<b>20. Recettes provenant des contributions du personnel</b>		(1 006 800)		(1 042 100)	Le montant découle de la rubrique 19 ci-dessus.	

## B. Renseignements supplémentaires

*Économies/(dépassements)  
(en dollars des États-Unis)*

### 1. Personnel militaire

a) *Observateurs militaires* . . . . . (170 200)

1. On trouvera aux annexes III et IV le déploiement prévu et le déploiement effectif des observateurs militaires.
2. Sur la base du calendrier de rapatriement prévu des observateurs militaires, les prévisions de dépenses comprenaient le versement d'une indemnité de subsistance (missions) correspondant à environ 11 000 jours/personne. Compte tenu des difficultés rencontrées pour organiser le départ avancé des 228 observateurs en poste au 31 décembre 1995, 13 000 jours/personne ont été en fait nécessaires. De plus, puisqu'il n'a pas été possible de trouver de logement approprié à un coût satisfaisant, le montant réduit de l'indemnité de subsistance s'élevant à 70 dollars par personne et par jour n'a pas été appliqué et tous les observateurs ont reçu le montant total de l'indemnité de subsistance s'élevant à 97 dollars par jour, d'où des dépenses supplémentaires de 243 000 dollars engagées au titre de cette rubrique.
3. Le coût effectif du rapatriement des 228 observateurs militaires s'est élevé à 308 400 dollars, d'où une économie d'un montant de 69 900 dollars au titre de la rubrique Frais de voyage. Les ressources nécessaires pour couvrir l'indemnité d'habillement et d'équipement étaient estimées à 5 200 dollars sur la base des coûts standard ajustés pour la durée de la période considérée. Toutefois, les dépenses enregistrées, d'un montant de 2 300 dollars, étaient basées sur les droits au versement de l'indemnité des différents observateurs, d'où une économie de 2 900 dollars au titre de cette rubrique.

b) *Contingents* . . . . . (505 100)

4. On trouvera aux annexes III et IV respectivement, le déploiement prévu et effectif des contingents.
5. Sur la base du calendrier des retraits prévus, des crédits ont été ouverts pour le remboursement aux gouvernements qui fournissent des contingents des dépenses afférentes aux contingents sur la base d'un total de 4 260 mois/personne (130 000 jours/personne). Du fait des modifications mineures portées au plan de rapatriement des contingents, les effectifs déployés au cours de la période considérée ont totalisé 4 244 mois/personne, tous rangs confondus (soit 129 000 jours/personne), d'où des économies de 10 600 dollars et de 2 100 dollars au titre respectivement des rubriques Remboursements aux gouvernements au taux standard et Indemnité d'habillement et d'équipement.
6. Le crédit ouvert de 1 213 800 dollars pour l'approvisionnement des contingents en rations et en bouteilles d'eau avait été calculé sur la base des barèmes de vivres approuvés et du calendrier prévu pour le rapatriement des contingents. Les besoins en eau en bouteille ont été couverts dans une large mesure par les stocks disponibles, mais les dépenses effectives, d'un montant de 1 696 100 dollars, comprenaient les frais d'entreposage pour lesquels aucun montant n'avait été prévu au budget (368 000 dollars), le coût des réserves de rations d'urgence transférées par la suite à l'UNAVEM (216 700 dollars) et les dépenses correspondant à la période précédente enregistrées au cours de la période considérée (42 000 dollars), d'où des dépenses supplémentaires s'élevant à 482 300 dollars au titre de cette rubrique.
7. Le montant des crédits ouverts au titre de la rubrique Dépenses et loisirs a été calculé sur la base des coûts standard et des effectifs indiqués par le calendrier prévu du rapatriement des contingents. Les versements effectifs, d'un montant de 82 800 dollars, comprenaient toutefois le montant correspondant aux primes de permission pour la période précédente, d'où un dépassement s'élevant à 44 300 dollars au titre de cette rubrique. Le dépassement au titre de l'indemnité journalière attribuable à l'enregistrement au cours de la période considérée de versements ayant trait à la période précédente s'est élevé à 58 400 dollars.
8. Un montant a été prévu au titre de la rubrique Indemnité de repas et de logement en vue de verser 30 dollars par personne et par jour aux officiers d'état-major. Les dépenses effectives toutefois comprenaient le versement de l'indemnité de repas aux officiers d'état-major, correspondant à 2 590 jours/personne

(77 700 dollars) et un versement de 3 170 jours/personne (95 100 dollars) à la police militaire, car leurs horaires ne leur permettaient pas de prendre leurs repas au réfectoire des contingents (des arrangements différents n'auraient pas été rentables). Une partie du montant total des dépenses supplémentaires, s'élevant à 162 600 dollars, au titre de la rubrique Indemnité de repas et de logement correspond à l'indemnité journalière de subsistance versée aux contingents (16 700 dollars) enregistrée en partie à cette rubrique (voir par. 10 ci-dessous) ainsi qu'à l'indemnité de repas versée pendant la période précédente (48 600 dollars).

9. Un crédit d'un montant de 1 518 700 dollars avait été ouvert afin de couvrir les frais de voyage pour le rapatriement de 1 741 militaires sur la base des arrangements de voyages en groupe. Alors que des arrangements avaient été pris afin que les officiers d'état-major soient rapatriés sur un appareil commercial et que les dépenses correspondantes soient incorporées à la rubrique Autres voyages autorisés (voir par. 10 ci-dessous), le reste des contingents est parti sur un appareil affrété par la MINUAR et les dépenses correspondantes ont été imputées à la rubrique Avions, ce qui s'est traduit par des économies de 826 600 dollars. Ces économies ont toutefois été compensées en partie par des dépenses supplémentaires d'un montant de 535 000 dollars dues au règlement d'une demande de remboursement pour le rapatriement d'un contingent militaire au cours de la période précédente, conformément aux arrangements de la lettre d'attribution, ce qui s'est traduit par des économies nettes de 291 600 dollars.
10. L'enlèvement du Rwanda du matériel appartenant aux contingents et son expédition vers différentes destinations de janvier à avril 1996 ont nécessité des voyages longs et fréquents du personnel du contrôle des mouvements et de la logistique et des chauffeurs du contingent (pour le transport terrestre des avoirs) jusqu'à Nairobi, Mombasa et Dar es-Salaam. Les dépenses d'un montant de 76 800 dollars enregistrées au titre de cette rubrique comprenaient des dépenses correspondant aux voyages du personnel militaire effectués pendant la période considérée (20 300 dollars), le coût des rapatriements de 28 officiers d'état-major (16 900 dollars) et les taxes d'aéroport et autres frais correspondant aux voyages entrepris au cours de la période précédente (39 600 dollars) ainsi que des dépenses supplémentaires s'élevant à 61 800 dollars.

*c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire*

*i) Matériel appartenant aux contingents . . . . . —*

11. Sur le montant de 15,7 millions de dollars ouvert pour la période considérée, les dépenses se sont élevées à 3 863 100 dollars. Le solde demeure engagé en vue de couvrir les besoins concernant le règlement des demandes de remboursement en attente correspondant au matériel appartenant aux contingents. Au 28 février 1997, un acompte de 6 millions de dollars a été versé aux gouvernements qui fournissent des contingents, comprenant 3,9 millions imputés aux comptes de la période considérée et un montant de 19,5 millions de dollars est conservé sur les comptes de la mission sous la rubrique Engagements non réglés. En outre, en attendant la fin d'un examen technique administratif, un montant estimé à 17,5 millions de dollars correspond à des demandes de remboursement pour le matériel perdu et abandonné.

*ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité . . . . . —*

12. Aucun montant n'avait été prévu au titre de cette rubrique. Les ressources nécessaires aux fins du remboursement aux gouvernements qui fournissent des contingents au titre de l'indemnisation en cas de décès et d'invalidité depuis le début de la mission s'élèvent à 131 700 dollars et ont été couvertes à l'aide de crédits ouverts pour les périodes précédentes. Au 28 février 1997, sur un total de 74 cas, dont 26 décès survenus en service commandé auprès de la MINUAR, sept demandes d'indemnisation avaient été reçues et le règlement avait été effectué dans quatre cas.

**2. Personnel civil**

*a) Police civile . . . . . 82 600*

13. Le montant prévu au titre de la police civile était basé sur l'effectif de 50 personnes de la police civile dont le rapatriement devait être effectué d'ici au 1er février 1996. Toutefois, le rapatriement de la police civile a été accéléré (29 personnes étant déployées au 31 décembre 1995), 23 départs signalés le 1er janvier, les six autres policiers étant rapatriés le 12 janvier 1996. Les dépenses relatives aux indemnités

de subsistance (missions) et au titre de l'indemnité d'habillement et d'équipement avaient été enregistrées au cours de la période précédente, ce qui s'est traduit par des économies respectives de 76 100 et 400 dollars au titre de ces rubriques. Le montant effectif des dépenses engagées pour le rapatriement des 29 policiers s'est élevé à 60 400 dollars, ce qui s'est traduit par des économies de 6 100 dollars au titre de la rubrique Frais de voyage.

*b) Personnel international et personnel local* . . . . . (1 533 300)

14. On trouvera aux annexes III et IV des informations détaillées sur le déploiement autorisé, prévu et effectif et sur les calendriers de retrait du personnel international et du personnel local.
15. Le montant prévu pour les traitements du personnel international et les traitements du personnel local représentait respectivement 700 et 565 mois/travail, dont 180 mois/travail correspondant au personnel international assurant les services d'appui du bureau administratif de la MINUAR à Nairobi. Du fait de l'évolution imprévue de la situation décrite au paragraphe 8 de la section II du présent rapport, le nombre effectif des mois/travail du personnel international au cours de la période considérée a été estimé à 775, dont 202 pour le personnel transféré à Nairobi, soit 75 mois/travail de plus que le montant prévu au budget. Les dépenses supplémentaires de 1 243 200 dollars au titre de cette rubrique sont attribuables au maintien du personnel dans la zone de la mission au-delà des dates limites prévues à l'origine et à l'enregistrement au cours de la période considérée de dépenses de personnel correspondant à d'autres périodes, y compris les traitements du personnel d'organismes des Nations Unies, du fait de la présentation tardive des factures. Alors que le nombre effectif des mois/travail correspondant au personnel local (665) était supérieur de 100 mois/travail au montant prévu au budget (565), les dépenses supplémentaires de 98 800 dollars au titre de la rubrique Traitements du personnel local étaient attribuables en grande partie à la main-d'oeuvre occasionnelle embauchée par la Mission afin d'achever les projets de rénovation et d'effectuer de petites réparations des locaux loués avant de les remettre aux bailleurs.
16. Aucune ressource n'a été demandé pour les consultants. Les dépenses supplémentaires de 21 100 dollars étaient attribuables à la fourniture de services de consultants ayant trait à l'administration de l'élément police civile de la MINUAR d'avril à juillet 1995 et à la vérification des factures contestées non réglées pour des services d'appui logistique à l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM).
17. Le montant prévu au titre des dépenses communes de personnel était basé sur les coûts standard calculés au prorata pour la période considérée. Les ressources supplémentaires de 162 400 dollars au titre de cette rubrique étaient attribuables à des paiements qui n'avaient pas fait l'objet d'une ouverture de crédit spécifique dans le budget, tels que la prime de rapatriement (303 300 dollars), l'indemnité de licenciement (79 300 dollars) et le paiement des jours de congé annuels accumulés (253 300 dollars). Les dépenses effectives engagées au titre du rapatriement du personnel civil international, pour lequel un montant distinct était prévu au budget, se sont élevées à 208 900 dollars, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires de 5 900 dollars au titre de la rubrique Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission.
18. Du fait de l'évolution imprévue de la situation, décrite au paragraphe 8 de la section II du présent rapport, le personnel administratif de la mission a dû entreprendre de nombreux voyages entre Kigali et Nairobi et entre Mombasa et Dar es-Salaam afin de coordonner le retrait et l'expédition des biens de la MINUAR et de prendre des arrangements pour le règlement des demandes de remboursement commerciales et gouvernementales présentées à la Mission, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires de 73 300 dollars au titre de la rubrique Autres voyages autorisés. Les économies d'un montant de 71 400 dollars indiquées au titre de la rubrique Indemnité de subsistance (missions) étaient attribuables aux voyages autorisés du personnel international qui a perçu l'indemnité journalière de subsistance au lieu de l'indemnité de subsistance (missions).

*c) Personnel contractuel international* . . . . . —

19. Aucune ressource n'a été demandée au titre de la rubrique ci-dessus.

- d) *Volontaires des Nations Unies* . . . . . 151 600
20. On trouvera aux annexes III et IV des informations détaillées sur le déploiement autorisé, prévu et effectif et les calendriers de retrait des Volontaires des Nations Unies.
21. Alors qu'il avait été prévu 245 mois/travail pour les Volontaires des Nations Unies, soit un coût mensuel moyen de 3 540 dollars par volontaires, le nombre effectif de mois/travail a été de 216, soit un coût mensuel moyen de 3 310 dollars, ce qui représente une économie de 151 600 dollars au titre de cette rubrique.
- e) *Personnel fourni par des gouvernements* . . . . . —
- f) *Observateurs électoraux civils* . . . . . —
22. Aucune ressource n'avait été demandée au titre des rubriques ci-dessus.
3. **Locaux/hébergement** . . . . . (1 371 500)
23. Le montant ouvert au titre de la rubrique ci-dessus était basé en partie sur le budget conservatoire proposé pour une période de six mois, pour la période allant du 1er janvier au 8 mars 1996 et sur les hypothèses faites concernant la diminution progressive et la fermeture de la MINUAR pendant la période suivante s'achevant le 30 juin 1996. Comme indiqué au paragraphe 8 de la section II du présent rapport, la Mission a dû engager des dépenses supplémentaires à la suite de l'examen et du rapprochement des factures non réglées correspondant aux périodes précédentes correspondant à la location des espaces à usage de bureaux et aux logements, aux entrepôts, aux aires d'entreposage, aux ateliers et aux terminaux aéroportuaires (570 300 dollars) ainsi qu'à l'éclairage, au chauffage, à l'énergie et à l'eau (75 300 dollars). En outre, des dépenses s'élevant à 1 298 900 dollars au titre des loyers et à 109 500 dollars au titre de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau ont été engagées au cours de la période considérée, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires s'élevant respectivement à 479 800 dollars et 93 700 dollars au titre des rubriques Location de locaux et Éclairage, chauffage, énergie et eau. Les dépenses supplémentaires au titre de la rubrique Fournitures d'entretien (39 200 dollars) sont attribuables aux nombreuses réparations des locaux loués devant être effectuées avant de les remettre dans leur état originel à l'expiration du bail. Les dépenses effectives au titre de la rubrique Aménagement et rénovation des locaux (310 000 dollars) ont été inférieures au montant prévu au budget (400 000 dollars), mais un montant de 868 000 dollars a été conservé dans les comptes de la Mission en attendant l'achèvement d'un examen juridique des demandes d'indemnisation pour des dommages causés aux locaux, ce qui s'est traduit par l'imputation d'un montant supplémentaire de 778 000 dollars au titre de cette rubrique. Compte tenu de la rénovation prévue des locaux avant leur remise aux bailleurs, les services d'entretien ont été limités aux petits travaux, ce qui s'est traduit par des économies de 41 100 dollars au titre de cette rubrique. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 21 900 dollars au titre de la rubrique Construction de locaux/bâtiments préfabriqués ont découlé du règlement de factures pour 14 bureaux et blocs sanitaires préfabriqués qui avaient été achetés pendant la période précédente.
4. **Remise en état des infrastructures** . . . . . —
24. Aucune ressource n'avait été demandée au titre de la rubrique ci-dessus.
5. **Transports** . . . . . (883 800)
25. Le montant ouvert au titre de la rubrique ci-dessus était basé en partie sur le budget conservatoire proposé de la Mission pour une durée de six mois, calculé au prorata de la période considérée et il ne reflétait donc pas pleinement les ressources nécessaires pour le retrait de la Mission. Compte tenu du coût élevé du transport aérien, la plupart des avoirs de la MINUAR ont été rapatriés par mer, ce qui a nécessité l'acheminement terrestre du matériel et de l'équipement de Kigali à Dar es-Salaam et Mombasa en vue de le charger sur des navires affrétés. Les dépenses afférentes au transport de surface des avoirs de la MINUAR ont été enregistrées à la rubrique Fret aérien et de surface, mais les frais de location du matériel de manutention pour fortes charges et le coût des produits pétroliers ont été enregistrés à la rubrique Transports, ce qui s'est traduit par une augmentation des dépenses supplémentaires indiquées au titre des rubriques respectives. Un autre facteur d'accroissement des dépenses effectives au titre de la rubrique Transports a été la nécessité imprévue de remplacer le matériel de manutention fourni par le contingent

logistique de la MINUAR, qui s'est retiré du Rwanda plutôt que prévu. En outre, du fait de l'examen et du rapprochement des demandes d'indemnisation et factures non réglées, les paiements des services assurés au cours des périodes précédentes ont dû être absorbés au cours de la période considérée (voir par. 26 ci-dessous).

26. Des dépenses supplémentaires d'un montant net s'élevant à 494 800 dollars au titre de la rubrique Location de véhicules sont attribuables à la location de grues de forte puissance, de chariots élévateurs et de remorques à fond plat (379 800 dollars) et à l'imputation des services fournis au cours des deux périodes précédentes mais enregistrés au cours des périodes considérées (157 900 dollars). Le montant net des dépenses supplémentaires (267 500 dollars) au titre de la rubrique Carburants et lubrifiants est dû à la fourniture de produits pétroliers en vue de répondre aux besoins de transports locaux et longue distance de la Mission (331 800 dollars) et à l'imputation au cours de la période considérée d'achats de carburant effectués au cours des périodes précédentes (98 600 dollars). La rénovation généralisée des véhicules appartenant à la MINUAR avant de les transférer à d'autres missions de maintien de la paix s'est traduite par des dépenses supplémentaires s'élevant à 47 600 dollars au titre de la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien. La prime de l'assurance pour le parc automobile de la MINUAR et les véhicules appartenant au contingent exigée par la législation locale dépassait le montant prévu au budget, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires s'élevant à 73 900 dollars au titre de la rubrique Assurance.
- 6. Opérations aériennes**
- a) *Hélicoptères* . . . . . 189 700
27. Les dispositions contractuelles relatives à la location de trois hélicoptères Bell B-212 pour un total de 7,5 mois/hélicoptères ont été appliquées comme prévu, mais les frais effectifs de location/affrètement se sont élevés à 740 500 dollars du fait du coût plus élevé de la location mensuelle de base. Toutefois, les dépenses supplémentaires ont été compensées par l'utilisation incomplète des heures de vol supplémentaires prévues au budget (23 200 dollars) et par l'imputation au compte de la période précédente du coût de la location de base correspondant à la période considérée (267 000 dollars), ce qui s'est traduit par des économies d'un montant net de 169 600 dollars au titre de la rubrique Location/affrètement. Les économies d'un montant de 20 100 dollars au titre de la rubrique Carburants et lubrifiants sont dues à la non-utilisation des heures de vol supplémentaires prévues au budget. On trouvera à l'annexe V l'utilisation prévue et effective des hélicoptères.
- b) *Avions* . . . . . (165 400)
28. Un montant avait été prévu pour l'affrètement d'un gros porteur mixte Lockheed L-100 et d'un avion de transport de passagers léger de type Beechcraft B-200 pour un total de 7,2 mois/appareil, d'un coût respectif de 1 298 800 dollars et 270 000 dollars. Les dispositions contractuelles ont été appliquées comme prévu, mais le coût effectif de l'avion L-100 s'est élevé à 1 581 900 dollars du fait des dépenses imprévues correspondant aux 395 heures de vol supplémentaires alors que 195 seulement étaient prévues au budget (rapatriement des contingents, transport du matériel). En outre, le coût de l'affrètement local aux fins du rapatriement des contingents, qui était imputé à l'origine à la rubrique correspondante, a été imputé à la sous-rubrique Location/affrètement de la rubrique Avions (76 100 dollars). Cependant, les ressources nécessaires supplémentaires ont été compensées en partie par la diminution du coût effectif de l'affrètement du B-200 (214 300 dollars, y compris le coût du retrait) et un montant de 214 700 dollars a été imputé au compte de la période précédente pour le coût de la location de base du L-100 pendant le mois de janvier 1996. Il en a résulté un dépassement de 88 800 dollars au titre de la sous-rubrique Location/affrètement de la rubrique Avions. Les dépenses supplémentaires d'un montant de 84 600 dollars au titre de la rubrique Carburants et lubrifiants sont dues aux heures de vol supplémentaires du L-100. On trouvera à l'annexe V des informations sur l'utilisation prévue et effective des avions.
- c) *Indemnité de subsistance des équipages* . . . . . (25 900)
29. Les dépenses supplémentaires d'un montant de 25 900 dollars au titre de la rubrique Indemnité de subsistance des équipages sont attribuables à l'utilisation intensive du L-100 en dehors de la zone de la mission.



- d) *Autres dépenses* . . . . . (69 000)
30. Les dépenses supplémentaires d'un montant de 69 000 dollars au titre de la rubrique ci-dessus sont dues au règlement de demandes de remboursement de la période précédente pour les droits de survol, les droits d'atterrissage et la manutention au sol émanant des autorités aéronautiques de l'un des pays voisins du Rwanda.
7. **Opérations navales** . . . . . —
31. Aucune ressource n'avait été demandée au titre de la rubrique ci-dessus.
8. **Transmissions**
- a) *Éléments complémentaires* . . . . . (322 800)
32. Le montant prévu au titre de la rubrique ci-dessus était basé, en partie, sur le budget conservatoire proposé de la Mission pour une période de six mois, ajusté comme il convient, et il ne représentait donc pas pleinement les ressources nécessaires à la Mission pour le retrait. Aucun montant n'avait été prévu pour le matériel de transmissions, mais il a été nécessaire d'acheter deux onduleurs de 10 kVA ainsi que le matériel auxiliaire (27 900 dollars) et des dispositifs d'essai (1 900 dollars) en vue d'assurer un bon état de fonctionnement de deux stations terrestres de satellite à Nairobi et Kigali, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires d'un montant de 29 800 dollars au titre de cette rubrique. Les dépenses effectives au titre de la rubrique Communications par réseaux commerciaux se sont élevées à 601 800 dollars, y compris un montant de 553 600 dollars au titre de l'utilisation du satellite et d'autres dépenses afférentes au téléphone, au télex et à la télécopie (après une réduction de 53 700 dollars correspondant à un montant perçu auprès du personnel de la MINUAR pour les communications téléphoniques personnelles) et 48 200 dollars pour les services de la valise diplomatique, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires s'élevant à 312 200 dollars au titre de cette rubrique. L'utilisation de pièces de rechange et fournitures diverses prélevées sur les stocks de la MINUAR s'est traduite par des économies de 19 200 dollars au titre de la rubrique Pièces de rechange et fournitures.
- b) *Contrat de raccordement au réseau* . . . . . —
33. Aucune ressource n'avait été demandée au titre de la rubrique ci-dessus.
9. **Matériel divers** . . . . . —
34. Le montant de 12 000 dollars ouvert au titre de la rubrique ci-dessus ne correspondait qu'à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien. La plupart des besoins de la Mission ont été couverts par prélèvement sur les stocks existants, ce qui s'est traduit par des économies de 2 700 dollars au titre de cette rubrique, mais certains articles non disponibles ont dû être achetés (tubes d'échappement, câbles-chaines, filtres à air, à carburant et à huile, appareil d'essai d'injecteur diesel pour les groupes électrogènes et logiciel de réseau local en vue d'améliorer les systèmes de traitement électronique de l'information de la MINUAR). Cela a entraîné des dépenses supplémentaires au titre des rubriques Groupes électrogènes (11 000 dollars) et Matériel informatique (2 500 dollars). Les dépenses supplémentaires d'un montant de 10 300 dollars indiquées au titre de la rubrique Matériel divers (10 300 dollars) sont attribuables au règlement de demandes de remboursement correspondant à 28 congélateurs coffres (9 200 dollars) et à la rubrique Autre matériel divers (1 100 dollars) pour laquelle aucune ressource n'avait été prévue au budget.
10. **Fournitures et services**
- a) *Services divers* . . . . . (110 600)
35. Les dépenses imputées sur le montant ouvert au titre de la part de la Mission dans le financement de la vérification externe des comptes se sont élevées à 201 800 dollars, ce qui s'est traduit par des économies de 34 900 dollars au titre de la rubrique Vérification des comptes.
36. Un montant s'élevant à 2 220 000 dollars avait été prévu au titre de la rubrique Services contractuels pour couvrir le contrat de services d'appui logistique relatif à la distribution d'eau, aux opérations d'approvisionnement en carburant, à la maintenance du matériel, aux services généraux, à la gestion des entrepôts et aux opérations aériennes (1 770 000 dollars) et pour la poursuite des services médicaux prévus dans le

cadre des arrangements de la lettre d'attribution avec le Gouvernement norvégien (450 000 dollars). Un montant supplémentaire a été ouvert pour couvrir les services de nettoyage et d'enlèvement des ordures (64 200 dollars). Dans l'attente de la réception et du rapprochement des factures de la société et la présentation d'une demande de remboursement finale du Gouvernement norvégien, un montant s'élevant à 2 154 000 dollars a été engagé en vue de couvrir le coût de l'appui logistique et des services médicaux. Si les dépenses afférentes à l'enlèvement des ordures et aux services de nettoyage des fosses septiques se sont élevées à 80 100 dollars, des dépenses supplémentaires ont été engagées au titre d'arrangements contractuels divers, tels que les services de coiffure pour les contingents, les licences de logiciel, les entretiens des sols à Nairobi et les services de déménageurs et de réparateurs (15 700 dollars). Le montant net des dépenses supplémentaires de 31 700 dollars au titre des services contractuels est dû au contrat de maintenance et de réparation du matériel électronique pour lequel aucun montant distinct n'avait été prévu au budget (31 900 dollars) et à l'enregistrement au titre de cette rubrique des dépenses correspondant à la fourniture de services de sécurité à Kigali et à Nairobi (34 200 dollars), ce qui s'est traduit par la non-utilisation du montant ouvert à la rubrique Services de sécurité.

37. Les dépenses effectives au titre des services et traitements médicaux concernant 84 cas excédant les capacités des installations médicales de la MINUAR (consultation de spécialistes tels qu'ophtalmologistes, opticiens et hospitalisation) se sont élevées à 77 200 dollars et se sont traduites par un dépassement de 41 900 dollars au titre de cette rubrique. Au titre de la rubrique Autres services divers, un montant de 8 900 dollars avait été prévu pour des frais divers tels que l'affranchissement du courrier personnel des contingents, les frais bancaires et les frais d'actes. Cependant, les dépenses effectives se sont élevées à 201 300 dollars, comprenant les frais bancaires (27 300 dollars) et les frais correspondant à des services divers tels que l'affranchissement, la livraison et les frais de parking (23 600 dollars), la part de la MINUAR dans le paiement de l'assurance des Nations Unies contre les actes malveillants (13 500 dollars) et la location d'installations de traitement de l'eau (10 700 dollars), ainsi que le coût de la manutention du fret et les droits pour l'obtention de pièces et documents à Dar es-Salaam correspondant aux périodes précédentes (126 200 dollars), ce qui s'est traduit par un dépassement de 192 400 dollars au titre de cette rubrique.

38. Le montant prévu de 2 653 000 dollars au titre de la rubrique Demandes d'indemnisation et règlements comprend un montant de 2 444 000 dollars en vue de couvrir la responsabilité financière potentielle à la suite du règlement des demandes de remboursement commerciales et gouvernementales concernant des biens et services fournis à la MINUAR, ainsi qu'un montant de 209 000 dollars au titre de l'assurance aux tiers. Les dépenses effectives se sont élevées à 2 550 500 dollars, dont 1 638 000 correspondant à des décaissements pour la fourniture de biens au titre des arrangements prévus dans la lettre d'attribution, pour lesquels aucun montant n'avait été prévu au budget au cours des périodes respectives, ainsi qu'un montant de 906 500 dollars correspondant aux engagements non réglés pour des demandes de remboursement en cours d'examen, ce qui s'est traduit par des économies de 102 500 dollars au titre de cette rubrique. Les économies de 1 200 dollars au titre de la rubrique Dépenses de représentation sont dues au fait que les besoins en la matière ont été moins élevés que prévu.

b) *Fournitures diverses* . . . . . 48 400

39. Des économies s'élevant à 22 700 dollars au titre de la rubrique Papeterie et fournitures de bureau, 25 600 dollars au titre de la rubrique Fournitures médicales, 20 800 dollars au titre de la rubrique Fournitures sanitaires et articles de nettoyage et 15 200 dollars au titre de la rubrique Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants étaient attribuables à l'utilisation des stocks, fournitures et matériaux disponibles, ce qui s'est traduit par des dépenses limitées aux fins des achats. Les dépenses effectives pour les abonnements aux journaux et magazines (800 dollars) ont entraîné un dépassement de 200 dollars au titre de cette rubrique. Le montant prévu au titre de la rubrique Intendance et magasins était basé sur les dépenses mensuelles estimées à 10 000 dollars, mais le coût effectif des fournitures diverses (papeterie, fournitures pour matériel) et les fournitures et matériaux d'emballage et de conditionnement (cartons, ruban adhésif, ficelle et corde) s'est élevé à 20 000 dollars, ce qui s'est traduit par des dépenses supplémentaires de 35 700 dollars au titre de cette rubrique.

11. **Fournitures et services liés aux élections** . . . . . —
40. Aucune ressource n'avait été demandée au titre de la rubrique ci-dessus.
12. **Programmes d'information** . . . . . 34 100
41. La fourniture d'une maintenance technique pour le matériel de radiodiffusion de la MINUAR a été calculée sur la base de 10 % du prix d'achat du matériel, tandis que les fournitures et matériaux étaient inscrits au budget sur la base de 5 000 dollars par mois, calculé au prorata. Les dépenses effectives toutefois se sont élevées à 600 dollars du fait de l'utilisation de pièces de rechange et des stocks disponibles et de la réduction des activités d'information pendant la période finale de la Mission, ce qui s'est traduit par des économies de 34 100 dollars au titre de cette rubrique.
13. **Programmes de formation** . . . . . —
14. **Programmes de déminage** . . . . . —
15. **Aide au désarmement et à la démobilisation** . . . . . —
42. Aucune ressource n'avait été demandée au titre des rubriques ci-dessus.
16. **Fret aérien et de surface** . . . . . (339 300)
43. Le plan de retrait des avoirs de la Mission envisageait l'utilisation des calendriers et des itinéraires les plus efficaces par rapport au coût et était basé sur le rapatriement des contingents et sur le calendrier prévu pour le transfert du matériel et des équipements appartenant à la MINUAR, à d'autres missions de maintien de la paix ou à la Base logistique des Nations Unies à Brindisi en vue d'y être entreposés. Si le rapatriement du matériel appartenant aux contingents s'est déroulé en grande partie comme prévu, les calendriers de retrait et d'expédition du matériel appartenant aux Nations Unies ont dû être modifiés et arrêtés sur préavis très court du fait de l'évolution imprévue décrite au paragraphe 8 de la section II du présent rapport, ce qui s'est traduit par des frais supplémentaires au titre du stockage, du transit des marchandises et du transport sur terre, ces dépenses étant imputées à la rubrique Fret et camionnage par le soin d'entreprises privées.
44. Alors qu'un montant de 5 605 800 dollars avait été prévu pour le transport du matériel appartenant aux contingents, les dépenses se sont élevées à 4 196 600 dollars et ont compris 1 150 000 dollars pour le transport aérien et de surface et 3 046 600 dollars au titre du transport terrestre. Cependant, les économies ont été compensées en partie par des dépenses supplémentaires d'un montant de 1 086 100 dollars du fait du règlement d'une demande de remboursement pour le rapatriement au cours de la période précédente du matériel appartenant aux contingents en vertu d'arrangements pris au titre d'une lettre d'attribution. Cela s'est traduit par des économies nettes de 323 100 dollars au titre de cette rubrique.
45. Le montant prévu au titre du fret et camionnage par le soin d'entreprises privées s'élevait à 3 039 200 dollars. Les dépenses se sont élevées à 3 701 600 dollars, ce qui a représenté des dépenses supplémentaires de 662 400 dollars, ventilées comme suit :
- a) Fret aérien et de surface (866 300 dollars);
  - b) Transport au sol (1 375 400 dollars);
  - c) Dédouanement et transit de marchandises (737 800 dollars);
  - d) Entreposage, stockage et surestaries (576 400 dollars);
  - e) Manutention et fret portuaire (128 400 dollars);
  - f) Emballage et conditionnement (17 300 dollars).
17. **Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)** . . . . . —
46. Aucune ressource n'avait été demandée au titre de la rubrique ci-dessus.
18. **Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix** . . . . . —
47. Le montant prévu autorisé au titre de cette rubrique a été transféré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

- 19. Contributions du personnel . . . . . (35 300)
- 48. Les ressources additionnelles nécessaires au titre des contributions du personnel sont dues aux ressources additionnelles nécessaires au titre des dépenses communes de personnel à la rubrique 2 b).
- 20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . . . 35 300
- 49. Ce montant correspond au montant indiqué à la rubrique 19 ci-dessus.

**Annexe III**  
**Effectifs autorisés, effectifs déployés**  
**et taux de vacance de postes au cours de la période**  
**allant du 1er janvier au 30 juin 1996**

Catégorie de personnel	Effectifs autorisés 1er-31 janv.	Effectifs déployés 31 janv.	Effectifs autorisés 1er févr.- 8 mars	Effectifs déployés		Effectifs autorisés		Effectifs déployés		Effectifs autorisés		Effectifs déployés	
				29 févr.	8 mars	9 mars- 19 avril	19 avril	31 mars	19 avril	20 avril- 31 mai	30 avril	31 mai	30 juin
<b>Personnel militaire</b>													
<i>Observateurs militaires</i>	140	228	140	154	146	145	146	146	146	146	146	146	146
Taux de vacance de postes (pourcentage)		(63)		(10)	(4)		100						
<i>Contingents</i>	1 741	1 507	1 260	1 251	1 244	1 250	669	5	5	5	5	5	5
Taux de vacance de postes (pourcentage)		13		1	1		46	99,7					
<b>Total, personnel militaire</b>	<b>1 881</b>	<b>1 735</b>	<b>1 400</b>	<b>1 405</b>	<b>1 390</b>	<b>1 395</b>	<b>815</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Taux de vacance de postes (pourcentage)</b>		<b>7,8</b>		<b>(0,4)</b>	<b>0,7</b>		<b>56,7</b>	<b>99,7</b>					
<b>Personnel civil</b>													
<i>Police civile</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Personnel international</i>													
Secrétaire général adjoint	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sous-Secrétaire général	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
D-2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-1	4	3	4	3	3	1	3	1	1	1	1	1	1
P-5	4	4	4	4	4	4	4	2	1	—	—	—	1
P-4	8	7	8	7	7	8	7	6	4	5	5	2	3
P-3	18	11	18	11	11	10	11	7	5	5	4	5	4
P-2/1	6	5	6	5	5	5	5	3	2	2	2	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Taux de vacance de postes (pourcentage)</b>		<b>26</b>		<b>26</b>	<b>26</b>		<b>(7)</b>	<b>30</b>	<b>(8)</b>				

Catégorie de personnel	Effectifs autorisés		Effectifs déployés		Effectifs autorisés		Effectifs déployés		Effectifs autorisés		Effectifs déployés	
	1er-31 janv.	31 janv.	1er févr.-8 mars	29 févr.	8 mars	9 mars-19 avril	31 mars	19 avril	20 avril-31 mai	30 avril	31 mai	30 juin
Agents du Service mobile	53	78	53	78	78	66	78	64	27	31	30	23
Agents des services généraux (1re classe)	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Agents des services généraux (Autres classes)	84	52	84	50	50	55	50	47	11	15	13	9
Agents du Service de sécurité	---	3	---	3	3	3	3	1	---	---	---	---
<b>Total partiel</b>	<b>144</b>	<b>140</b>	<b>144</b>	<b>138</b>	<b>138</b>	<b>131</b>	<b>138</b>	<b>119</b>	<b>45</b>	<b>53</b>	<b>50</b>	<b>39</b>
Taux de vacance de postes (pourcentage)		3		4	4		(5)	9		(18)	(11)	(10)
<b>Total, personnel international</b>	<b>187</b>	<b>172</b>	<b>187</b>	<b>170</b>	<b>170</b>	<b>161</b>	<b>170</b>	<b>140</b>	<b>57</b>	<b>66</b>	<b>62</b>	<b>49</b>
Taux de vacance de postes (pourcentage)		8		9	9		(6)	13		(16)	(9)	(8)
<i>Personnel local</i>												
161	212	161	186	178	161	170	170	29	14	29	14	14
Taux de vacance de postes (pourcentage)	(32)	(16)	(11)	(16)	(11)	(6)	(6)	82		(107)	---	---
<i>Volontaires des Nations Unies</i>												
63	63	63	63	63	56	63	63	10	10	10	10	7
Taux de vacance de postes (pourcentage)	---	---	---	---	---	(13)	(13)	82		---	---	---
<b>Total, personnel civil</b>	<b>411</b>	<b>447</b>	<b>411</b>	<b>419</b>	<b>411</b>	<b>378</b>	<b>403</b>	<b>179</b>	<b>81</b>	<b>105</b>	<b>86</b>	<b>70</b>
Taux de vacance de postes (pourcentage)	(9)	(2)	---	(2)	---	(7)	(7)	53		(30)	(6)	(6)

**Annexe IV**  
**Personnel militaire et personnel civil :**  
**déploiement prévu et déploiement effectif**  
**pour la période allant du 1er janvier**  
**au 30 juin 1996**

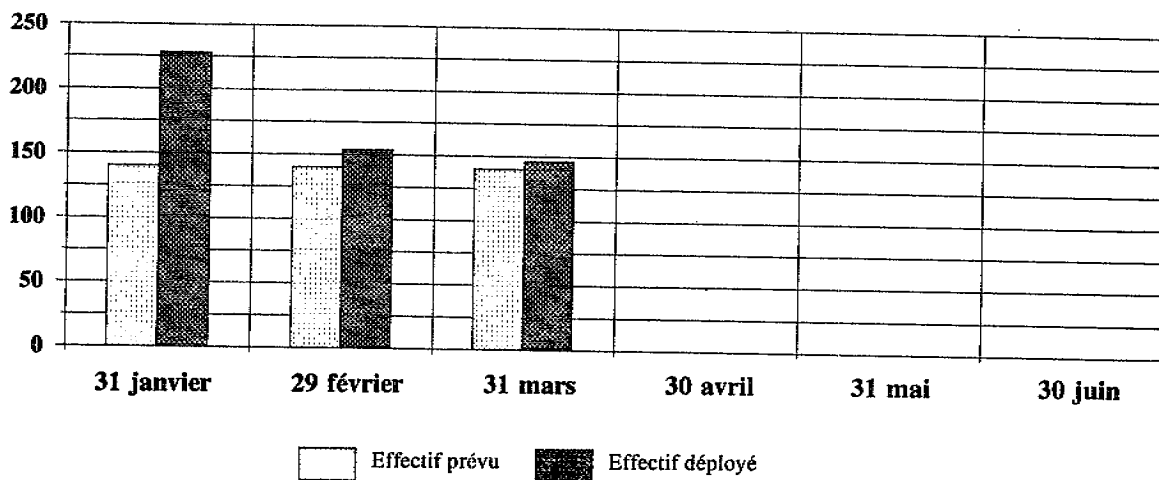
**A. Tableau récapitulatif**

	<i>Déploiement au</i>					
	<i>31 janvier</i>	<i>29 février</i>	<i>31 mars</i>	<i>30 avril</i>	<i>31 mai</i>	<i>30 juin</i>
<b>Observateurs militaires</b>						
Effectif prévu	140	140	140	—	—	—
Effectif déployé	228	154	146	—	—	—
Différence	(88)	(14)	(6)	—	—	—
<b>Contingents</b>						
Effectif prévu	1 741	1 260	1 250	—	—	—
Effectif déployé	1 507	1 251	669	—	—	—
Différence	234	9	581	—	—	—
<b>Personnel international</b>						
Effectif prévu <sup>a</sup>	159	159	161	57	57	49
Effectif déployé	172	170	170	66	62	53
Différence	(13)	(11)	(9)	(9)	(5)	(4)
<b>Personnel local</b>						
Effectif prévu	161	161	161	14	14	14
Effectif déployé	212	186	170	29	14	14
Différence	(51)	(25)	(9)	(15)	—	—
<b>Volontaires des Nations Unies</b>						
Effectif prévu	63	63	56	10	10	7
Effectif déployé	63	63	63	10	10	7
Différence	—	—	(7)	—	—	—

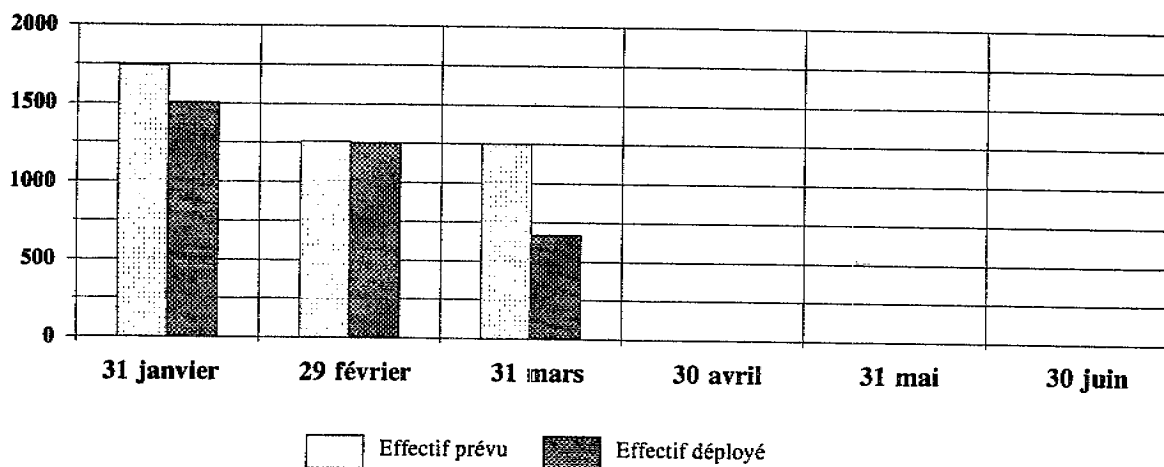
<sup>a</sup> Tient compte d'un taux de vacance de postes de 15 % pendant la période du 1er janvier au 8 mars 1996 (A/50/712, annexe XII).

## B. Ventilation par catégorie de personnel

### 1. Observateurs militaires

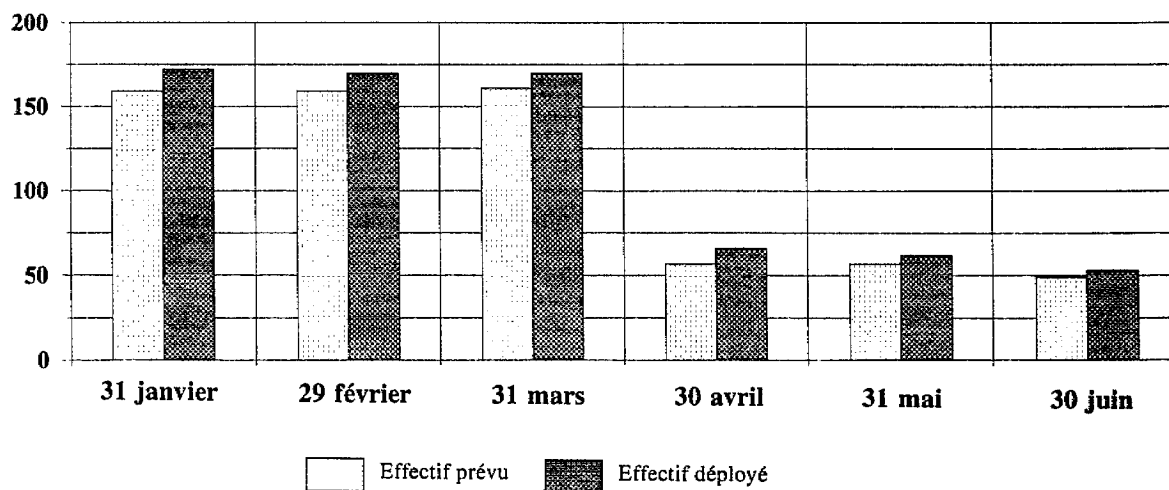


### 2. Contingents

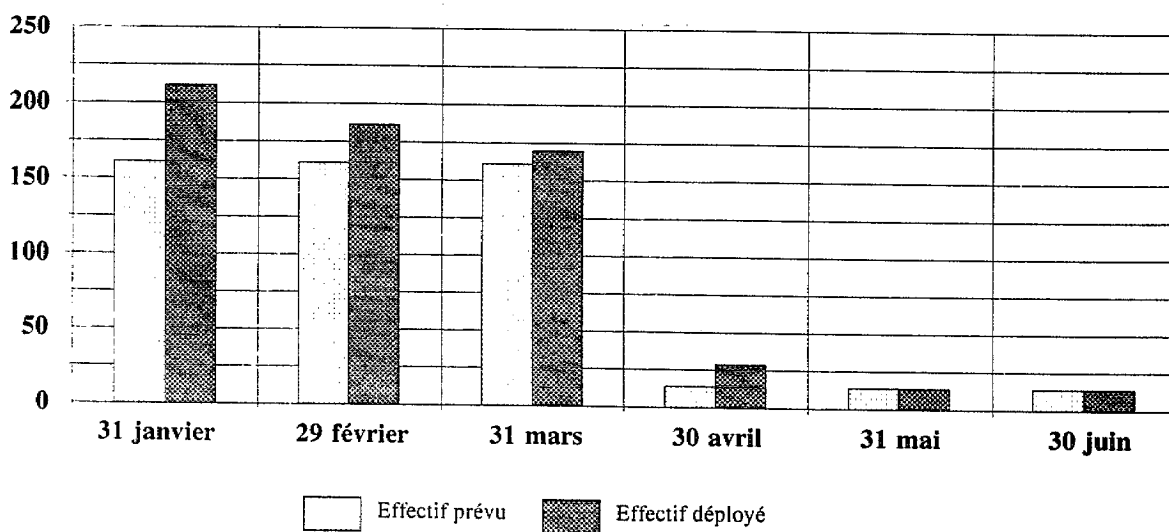




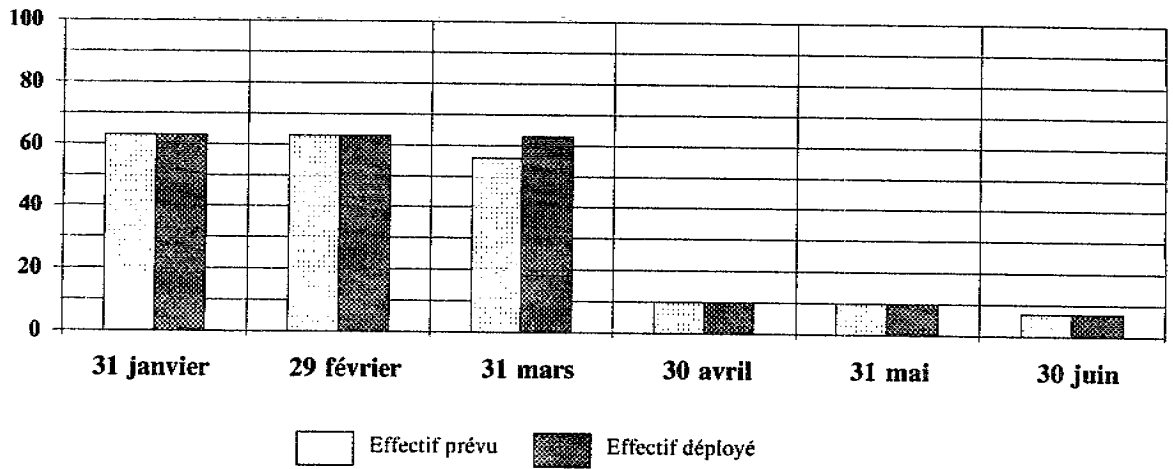
### 3. Personnel international



### 4. Personnel local



### 5. Volontaires des Nations Unies



**Annexe V**  
**Utilisation prévue et effective des hélicoptères et des avions**  
**pour la période allant du 1er janvier au 20 avril 1996**  
 (En dollars des États-Unis)

Type d'appareil	Nombre d'appareils	Total mois/appareil (arrondi)	Heures										Coût total		
			Coût mensuel de la location par appareil	Coût de la location de base	Coût supplémentaires par mois	Coût de l'heure supplémentaire	Nombre d'heures supplémentaires	Coût total des heures supplémentaires	Coût total de la location	Consommation de carburant (en litres)	Coût du carburant <sup>a</sup>	Pénurie		Déploiement/retrait	Assurance
<b>A. Hélicoptères (explications présentées au paragraphe 27 de l'annexe II)</b>															
Prévue B-212	3	7,5	82 100	616 000	18,1	200	135,6	27 100	643 100	180 200	79 300	—	—	—	722 400
Effective B-212	3	7,5	93 620	736 620	2,6	200	19,4	3 880	740 500	143 800	59 200	—	—	—	799 700
Économies/dépassements									(97 400)		20 100				(77 300)
<b>B. Avions (explications présentées au paragraphe 28 de l'annexe II)</b>															
Prévue L-100	1	3,6	275 050	987 500	54,2	1 595	195,2	311 300	1 298 800	1 384 500	609 200	—	—	—	1 908 000
Effective L-100	1	3,6	264 280	951 400	109,7	1 595	395,0	630 500	1 581 900	1 662 600	712 400	—	—	—	2 294 300
Prévue B-200	1	3,6	75 000	270 000	—	—	—	—	270 000	151 100	66 500	—	8 000	—	344 500
Effective B-200	1	3,6	51 720	186 200	19,5	400	70,2	28 100	214 300	110 125	47 900	—	—	—	262 200
<b>Total, avions</b>															
Prévue	2	7,2							1 568 800		675 700	—	8 000	—	2 252 500
Effective	2	7,2							1 796 200		760 300	—	—	—	2 556 500
Économies/dépassements									(227 400)		(84 600)		8 000		(304 000)

<sup>a</sup> Coût du litre de carburant :

Prévu : 44 cents

Effectif : 43 cents.